

## PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'INSTITUT SAINT-FERDINAND DE JEMAPPES

L'Institut Saint-Ferdinand est une école chrétienne Lasallienne qui s'inscrit dans le sillage de Saint-Jean-Baptiste de La Salle et dans la ligne et l'esprit des Frères des Ecoles Chrétiennes venus installer une école à Jemappes en 1851.

De par sa situation dans une zone économique difficile, notre école bénéficie de moyens financiers et pédagogiques supplémentaires.

L'institut accueille tous les étudiants, y compris ceux qui ne sont pas de sa communauté de foi dans le plus grand respect de leur liberté de conscience et les invite à respecter les valeurs qui inspirent toutes ses actions.

C'est dans cet esprit de tolérance réciproque et avec le souci de développer le savoir-être et le savoir-croire de chacun qu'il vise à assurer une animation pastorale Cette animation poursuit deux objectifs prioritaires:

### CHAPITRE 1 : LES ACTIONS EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES

#### 1. Ensemble

Les composantes de la communauté éducative de l'Institut Saint-Ferdinand ont la volonté de s'organiser en vue de mener les actions ensemble et dans un esprit d'association et à privilégier un style de relation pédagogique basée sur l'accompagnement fraternel. Il y a donc un souci institutionnel de multiplier les liens entre ces diverses composantes, notamment dans les organes de participation, de manière aussi conviviale que possible, et d'assurer une information maximale de chacun:

- par l'édition régulière d'un journal de l'école;
- par l'organisation de manifestations intérieures regroupant les élèves, les parents, l'équipe éducative telles que réunions de parents, journée portes ouvertes,... ;
- par la diffusion des comptes-rendus des réunions des organes de concertation ;
- par l'utilisation d'Internet.

De même, en liaison avec les préoccupations éducatives liées à la spécificité de la région et du public, l'école continuera à développer une stratégie de prévention de la violence et de la délinquance, notamment :

- par le fonctionnement d'un Conseil des Elèves regroupant tous les acteurs internes en partenariat avec la Ville de Mons, le centre PMS, par des contacts suivis avec le Service d'Aide à la Jeunesse et le service de médiation de la communauté française ;
- par des activités socioculturelles et sportives durant les temps libres.

## **2. La maîtrise de la langue française**

La maîtrise orale et écrite de la langue maternelle est un outil permanent de connaissance de soi, des autres et du monde et l'instrument irremplaçable de la communication.

Tout au long de la scolarité, l'équipe éducative de l'Institut Saint-Ferdinand a la volonté de donner à cette visée une attention prioritaire de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> année tant dans l'élaboration des grilles horaires que dans le suivi des programmes et de leurs prolongements.

Plus précisément au 1<sup>er</sup> degré, l'accent est mis sur, d'une part, un renforcement des connaissances grammaticales et la capacité de production tant orale qu'écrite et, d'autre part, par le biais d'activités complémentaires spécifiques, notamment 2 périodes de latin pour tous les élèves de 1<sup>ère</sup> Commune, sur l'accentuation de ces compétences en vue du développement de savoir-faire et de savoir-être.

## **3. L'évaluation et la remédiation**

L'Institut Saint-Ferdinand a le souci de la promotion de tous les jeunes, avec une attention particulière aux élèves en difficulté.

Dans cette optique, l'Institut Saint-Ferdinand propose les formes d'apprentissage les mieux adaptées au jeune et à sa situation en privilégiant un accompagnement individualisé (*P.I.A. : Plan Individualisé d'Apprentissage*) et en centrant son enseignement sur les socles de compétences et les compétences terminales par la pratique de l'évaluation formative et de l'évaluation continue (cf. règlement général des études) assortie d'une remédiation aussi appropriée que possible.

### **3.1. Evaluation formative et évaluation continue**

- Le droit à l'erreur dans l'apprentissage est reconnu, notamment dans les prolongements et le suivi donnés à l'évaluation ;
- les élèves en difficulté à l'issue de la 1<sup>ère</sup> année du 1<sup>er</sup> degré reçoivent un programme de récupération dans les branches pour lesquelles les socles ne sont pas atteints. Ce programme est assorti de conseils d'orientation différenciés vers les modules appropriés organisés en 2<sup>ème</sup> année ;
- à l'issue de la 2<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> degré, les élèves en difficulté peuvent être amenés à représenter en septembre une seconde session partielle assortie d'un travail préparatoire préalable à la décision définitive du conseil de classe ;
- l'intention est de continuer à développer la pratique de l'évaluation formative et de l'évaluation continue aux 2<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup> degré.

### **3.2. La pédagogie différenciée et la remédiation**

- Des heures spécifiques de remédiation (français, mathématique et langue) au 1<sup>er</sup> degré quand des insuffisances clairement motivées ont été constatées ;
- En collaboration avec les enseignants et le conseil de classe est organisée une étude dirigée gratuite animée par des professeurs et prioritairement destinée aux élèves du 1<sup>er</sup> degré en difficulté ;
- Organisation d'une coordination horizontale et verticale disciplinaire et/ou pluridisciplinaire où le titulaire de classe, aidé du PMS, joue un rôle d'interface entre les enseignants et les élèves en vue d'identifier les problèmes et d'intervenir de manière individualisée ;
- Soutien à l'initiative (professeur ou élève) de monitorat.

### **3.3. L'année complémentaire du 1<sup>er</sup> degré**

L'organisation d'une année complémentaire permettant à l'élève de parcourir le 1<sup>er</sup> degré en 3 ans poursuit trois objectifs :

- permettre à l'élève en difficulté d'atteindre les socles de compétences ;
- développer ses compétences transversales au travers d'une remotivation (création d'un module spécifique en 2<sup>ème</sup> Commune);
- gérer l'hétérogénéité.

Afin de viser à une plus grande mobilité des élèves et à un plus grand choix de projets pour le groupe, les élèves

- sont répartis dans plusieurs classes (pas de classe-ghetto et maintien des conditions favorables à une saine émulation) ;
- reçoivent, sur un total de 32 heures, un max de 4 heures de cours spécifiques.

## **4. La transition entre l'enseignement fondamental et le 1<sup>er</sup> degré**

La transition entre l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire est une étape particulièrement importante et difficile du parcours scolaire.

Conscient de cette réalité et en vue de dédramatiser l'entrée dans l'enseignement secondaire, l'Institut Saint-Ferdinand. vise à développer son action dans deux directions :

### **4.1. L'information**

- Assistance des élèves de 6<sup>ème</sup> année de l'enseignement fondamental à une journée de cours en 1<sup>ère</sup> année du secondaire,...;
- rencontres centrées sur l'organisation de l'enseignement secondaire avec les élèves et les parents des écoles fondamentales avoisinantes pendant la période d'inscription;
- rencontre conviviale en début d'année avec les parents des nouveaux élèves de 1<sup>ère</sup> à propos du mode de fonctionnement de l'enseignement secondaire.

#### **4.2. Les contacts avec l'enseignement fondamental**

- organisation du Conseil d'Entreprise et du Conseil de Prévention et de Protection des Travailleurs avec l'enseignement fondamental I.S.F, ... ;
- organisation de réunions avec échange de documents et d'informations sur les contenus de matière et les méthodes d'enseignement, de manifestations festives informelles, ... ;
- organisation au début de l'année scolaire d'un conseil de classe réunissant les enseignants de 1<sup>ère</sup> année;
- accueil personnalisé et convivial des nouveaux élèves de 1<sup>ère</sup> année par les titulaires assistés d'élèves de la 2<sup>ème</sup> année du degré.

#### **5. L'aide à l'élève en vue de l'émergence et de la maturation de son projet personnel**

L'Institut Saint-Ferdinand situe l'ensemble de la scolarité dans une perspective qui favorise l'orientation de l'élève et la maturation de son projet personnel à l'aide du P.I.A.

Consciente de l'importance d'une bonne connaissance de soi et de l'environnement dans le processus de maturation du choix professionnel et des orientations à suivre, l'équipe éducative a la volonté de profiter des structures existantes pour intensifier, multiplier et diversifier les actions possibles :

- Multiplication des contacts entre les parents et l'équipe éducative avec une importance particulière accordée aux conseils de classe d'orientation de Pâques et de juin ;
- place institutionnelle accordée à l'agent PMS dans les conseils de classe ;
- aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés, l'information est aussi large que possible : recueil et diffusion d'informations relatives aux carrières et aux études, participation active à des activités extérieures en rapport avec le choix des filières (participation à des journées de cours organisées par des facultés de math-sciences, polytechnique, Fucam, ...), visite d'usines, d'entreprises, etc... ;
- dans les limites fixées par l'article 32 du Décret " Missions ", l'Institut Saint-Ferdinand continuera à consacrer au 3<sup>ème</sup> degré plusieurs jours à l'organisation en collaboration avec le PMS d'un suivi individuel en rapport avec le projet personnel, notamment avec la mise sur pied de journées-carrières et des rencontres avec des représentants des organes de formation au sens large (administration, FOREM, police, classes moyennes, armée, universités, enseignement supérieur, ... ) ;
- pour ce qui concerne la formation qualifiante, l'équipe éducative visera à continuer à prolonger son action pédagogique par l'immersion dans le monde du travail au travers de l'organisation de stages intervenant pour une part significative dans l'évaluation de l'élève.

## 6. L'encadrement différencié

...

## 7. Un enseignement porteur de sens et ouvert sur le monde

Dans le cadre d'une formation qu'il veut humaniste, l'Institut Saint-Ferdinand accorde une attention particulière à cette formation corporelle et reste ouvert à la dimension du bien et du beau.

Dans cette optique, il vise donc à multiplier les liens entre l'enseignement et les réalités culturelles, sociales et économiques de notre temps. Pour ce faire, il développe notamment un programme d'éducation à la santé, des activités sportives, des visites et voyages, des spectacles, des échanges, etc.

Soucieux d'être fidèle à sa mission de participer à la construction d'une société solidaire, valorisante de citoyens responsables, l'Institut Saint-Ferdinand a la volonté de proposer à l'ensemble des membres de la communauté éducative des activités extra- et parascolaires. C'est ainsi qu'il s'engagera dans les manifestations qui ont le souci de la promotion et du respect de l'Homme et de son intégrité physique et psychologique (expositions, visites diverses) L'éducation à la citoyenneté responsable se traduira aussi, dans la mesure du possible, dans l'enseignement de chaque matière.

Dans une perspective de promotion intellectuelle, les élèves seront intégrés dans des activités extérieures où ils seront amenés à parfaire leurs savoirs, (-faire et -être) et leur formation: visites culturelles et activités scientifiques, visite à caractère linguistique dans des pays de l'U.E., spectacles de théâtre, musicaux, et autres.

Conscient que l'éducation du corps est indissociable de celle de l'esprit, l'Institut Saint-Ferdinand met à la disposition des élèves une infrastructure importante (salles omnisports, terrains de sports extérieurs, salle de musculation, etc.) et organise de nombreuses activités sportives (par exemple, championnat interclasse, tournois divers, piscine, VTT, ...).

## 8. Un enseignement tourné vers demain

Voulant assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'insertion dans la vie économique et professionnelle, l'Institut Saint-Ferdinand veille à favoriser l'initiation de chacun aux technologies et aux moyens d'information et de communication modernes.

### **8.1. L'apprentissage des langues modernes:**

- Persuadé de l'importance des langues vivantes pour trouver sa place dans la société et être demain un citoyen responsable dans l'Europe qui se construit, l'Institut Saint-Ferdinand réserve une place particulière à l'apprentissage des langues européennes, en particulier à l'anglais, au néerlandais, à l'allemand et à l'italien ;
- c'est ainsi qu'au 2<sup>ème</sup> degré, tout élève se voit dans l'obligation de suivre les cours d'anglais et de néerlandais à raison de 4h/semaine;
- à partir de la 5<sup>ème</sup> année, le choix est plus large.

### **8.2. Les technologies nouvelles:**

Notre monde est en mutation. Tous les secteurs sont soumis à l'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). L'école se doit d'assurer l'égalité des chances face aux technologies. Notre mission est donc non seulement l'éducation à l'utilisation des NTIC dans le quotidien, mais aussi l'acquisition d'un comportement critique et autonome.

Notre projet comporte 6 axes :

- initier tous les élèves aux principes de base de l'informatique et utiliser ces techniques en tant qu'outils ;
- adapter l'informatique aux activités spécifiques des élèves : exploitations, recherches, simulations, remédiations, ... ;
- maîtriser les outils pour réaliser des activités interdisciplinaires (vidéoconférence, parrainage linguistique, correspondance, échanges avec l'environnement économique régional, ...) ;
- empêcher tout écart de l'utilisateur par rapport à une utilisation programmée, car si une certaine liberté d'action est utile, on ne peut laisser entrer en classe n'importe quoi, n'importe comment ;
- apprendre à communiquer de façon responsable via les réseaux. Etre critique face aux résultats obtenus sur Internet, la plus vaste source de renseignements. Mais être capable de rechercher l'information et de pouvoir juger de la validité des résultats ;
- responsabiliser en favorisant la créativité et l'action dans cet espace multimédia planétaire par la production de travaux personnels ou de groupes.

### **8.3. Objectif:**

Sensibiliser les élèves aux défis du monde actuel: mondialisation, énergies renouvelables, déplacement des centres mondiaux d'influence, ...

## CHAPITRE 2 : UNE ECOLE CHRETIENNE

### **1. L'annonce explicite de l'Évangile**

Le cours de religion et les activités pastorales sont les moments privilégiés pour cette annonce.

En plus du cours, nous, membres de la communauté éducative, avons donc la volonté de maintenir un certain nombre d'affirmations extérieures de notre foi comme la participation à des célébrations eucharistiques ou de la Parole, l'organisation au niveau du 3<sup>ème</sup> degré de retraites thématiques sur un mode interdisciplinaire, ...

### **2. L'annonce de l'Évangile dans le vécu quotidien et dans l'ouverture au monde et aux valeurs**

#### **2.1. A l'intérieur:**

Notre projet est de continuer à :

- organiser un accueil personnalisé et différencié des nouveaux élèves de 1<sup>ère</sup> et de leurs parents;
- faire fonctionner un service social permanent dans le but d'aider ponctuellement ou de façon suivie élèves et familles en butte à des difficultés de tous ordres;
- rester constamment à l'écoute des problèmes des jeunes en collaboration avec le personnel d'éducation et le P.M.S.

#### **2.2. Vers l'extérieur:**

Nous voulons continuer à :

- favoriser l'accueil d'organisations extérieures à l'établissement, notamment les mouvements de jeunesse, en mettant à leur disposition nos locaux et l'infrastructure ;
- participer à des activités caritatives et humanitaires extérieures;
- organiser des collectes de vivres, jouets, etc. destinés à des personnes en difficulté, en particulier dans l'environnement immédiat de l'école ;
- organiser des rencontres d'échanges et de partage avec des témoins de vie extérieurs à l'école lors des moments liturgiques comme la période de Noël.

## CONCLUSION

"Le texte ci-dessus constitue notre projet d'établissement. Ce document exprime notre volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur. Notre projet s'inscrit dans le cadre du décret "Missions" du 24 juillet 1997 et en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau, "Mission de l'école chrétienne".

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une œuvre collective nécessite la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement s'inscrit dans la continuité des actions entreprises et dans la tradition lasallienne de notre école. Ces réalisations constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer tous les ans l'avancement de notre projet au conseil de participation qui en a reçu mandat.

Avril 2014